

# SOMMAIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DU QUÉBEC

Jeudi 17 mars 2016

# FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2016-2017

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Au Québec, la croissance économique devrait atteindre 1,5 % en 2016 et 1,6 % en 2017.

En 2015, l'économie du Québec a bénéficié de la faiblesse des prix du pétrole et de la dépréciation du dollar canadien.

En 2016 et en 2017, les effets bénéfiques de la baisse des prix de l'énergie, de la dépréciation du dollar canadien, de la progression des exportations et de la consommation des ménages devraient s'accentuer, favorisant un renforcement de l'activité économique au Québec.

En 2015, la création d'emplois a été robuste avec une croissance de 37 300 emplois (+0,9 %). Le taux de chômage s'est situé en moyenne à 7,6 %.

La progression de l'emploi se poursuivra et devrait s'établir à près de 30 000 en moyenne en 2016 et en 2017, soit une hausse de 0,7 % par année.

Le taux de chômage devrait continuer de diminuer et se situer à 7,5 % en 2016 et à 7,2 % en 2017.

## RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

L'équilibre budgétaire sera atteint dès 2015-2016. Le budget 2016-2017 prévoit le maintien de l'équilibre budgétaire grâce à une gestion responsable des dépenses.

La croissance prévue des revenus consolidés s'élève à 3,2 % en 2016-2017 et à 2,7 % en 2017-2018. La croissance des dépenses consolidées est prévue à 2,5 % en 2016-2017 et à 2,3 % en 2017-2018.

## PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC 2016-2017

Le Plan économique du Québec 2016-2017 comprend des allègements fiscaux pour les particuliers et les sociétés. Il prévoit aussi de nouvelles initiatives en éducation, dans l'innovation et pour faciliter la participation au marché du travail.

## RÉDUCTION DU POIDS DE LA DETTE

Le gouvernement maintient les objectifs de réduction de la dette pour 2025-2026, soit 45 % du PIB pour la dette brute et 17 % du PIB pour la dette représentant les déficits cumulés.

Les versements au Fonds des générations devraient totaliser 2 028 M\$ en 2016-2017 et 2 504 M\$ en 2017-2018.

## CADRE FINANCIER CONSOLIDÉ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>Revenus consolidés</b>						
Revenus autonomes	80 331	82 386	84 566	86 821	89 427	91 830
Transferts fédéraux	19 089	20 180	20 759	21 071	21 253	21 962
<b>Total des revenus consolidés</b>	<b>99 420</b>	<b>102 566</b>	<b>105 325</b>	<b>107 892</b>	<b>110 680</b>	<b>113 792</b>
<i>Variation en %</i>	<i>3,6</i>	<i>3,2</i>	<i>2,7</i>	<i>2,4</i>	<i>2,6</i>	<i>2,8</i>
<b>Dépenses consolidées</b>						
Dépenses	-87 634	-89 720	-91 906	-93 974	-96 089	-98 296
Service de la dette	-10 055	-10 418	-10 515	-10 636	-10 880	-11 242
<b>Total des dépenses consolidées</b>	<b>-97 689</b>	<b>-100 138</b>	<b>-102 421</b>	<b>-104 610</b>	<b>-106 969</b>	<b>-109 538</b>
<i>Variation en %</i>	<i>2,0</i>	<i>2,5</i>	<i>2,3</i>	<i>2,1</i>	<i>2,3</i>	<i>2,4</i>
Provision pour éventualités	-300	-400	-400	-400	-400	-500
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	<b>1 431</b>	<b>2 028</b>	<b>2 504</b>	<b>2 882</b>	<b>3 311</b>	<b>3 754</b>
<b>LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>						
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-1 431	-2 028	-2 504	-2 882	-3 311	-3 754
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(1)</sup></b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

## PROGRAMME DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DE 2015-2016 À 2018-2019

(en millions de dollars)

	2015-2016 <sup>P</sup>		Programme révisé	2016-2017 <sup>P</sup>	2017-2018 <sup>P</sup>	2018-2019 <sup>P</sup>
	Mars 2015	Révisions				
<b>FONDS GÉNÉRAL</b>						
Besoins financiers nets <sup>(1)</sup>	1 891	-901	990	2 740	1 707	1 039
Remboursements d'emprunts	7 370	205	7 575	9 322	5 303	7 769
Variation de l'encaisse <sup>(2)</sup>	-8 952	-692	-9 644	-7 584	—	—
Dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite <sup>(3)</sup> et à d'autres fonds liés aux régimes de retraite	—	1 678	1 678			
Transactions en vertu de la politique de crédit <sup>(4)</sup>	—	-1 720	-1 720			
Contributions additionnelles au Fonds d'amortissement afférent à des emprunts	—	2 846	2 846			
Financement par anticipation	—	7 584	7 584			
<b>FONDS GÉNÉRAL</b>	<b>309</b>	<b>9 000</b>	<b>9 309</b>	<b>4 478</b>	<b>7 010</b>	<b>8 808</b>
<b>FONDS DE FINANCEMENT</b>	<b>7 406</b>	<b>-1 183</b>	<b>6 223</b>	<b>9 000</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
<b>Sous-total – Fonds général et Fonds de financement</b>	<b>7 715</b>	<b>7 817</b>	<b>15 532</b>	<b>13 478</b>	<b>15 010</b>	<b>16 808</b>
<b>FINANCEMENT-QUÉBEC</b>	<b>500</b>	<b>-500</b>	<b>—</b>	<b>500</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 215<sup>(5)</sup></b>	<b>7 317</b>	<b>15 532</b>	<b>13 978</b>	<b>16 010</b>	<b>17 808</b>
Dont : remboursements d'emprunts	10 525	321	10 846	13 835	10 556	15 810

P : Résultats préliminaires pour 2015-2016 sur la base des emprunts réalisés ou négociés au 7 mars 2016. Prévisions pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

Note : Un montant négatif indique une source de financement et un montant positif, un besoin de financement.

(1) Les montants excluent les besoins financiers nets des entités consolidées qui sont financés par l'entremise du Fonds de financement. Ils sont par ailleurs ajustés pour tenir compte du non-encaissement des revenus du FARR et des fonds dédiés aux avantages sociaux futurs.

(2) Correspond aux emprunts réalisés par anticipation l'année précédente.

(3) Les dépôts au FARR sont facultatifs; ils ne sont inscrits dans le programme de financement qu'une fois qu'ils ont été effectués.

(4) Dans le cadre de la politique de crédit, qui vise à limiter le risque financier relatif aux contreparties, le gouvernement débourse ou encaisse des montants à la suite des mouvements des taux de change. Ces montants n'ont pas d'effet sur la dette.

(5) Ce montant est inférieur de 4 G\$ au programme de financement de 12,2 G\$ présenté dans les documents du budget de mars 2015. Une prévision de financement par anticipation de 4 G\$ avait alors été intégrée au programme de financement. Comme le financement par anticipation est optionnel, il a été décidé de ne pas intégrer de prévisions à cet égard, tant pour 2015-2016 que pour les années suivantes. Seul le financement déjà réalisé par anticipation est présenté dans le tableau.

En 2015-2016, le programme de financement du gouvernement s'est établi à 15,5 G\$. Il devrait s'établir à 14,0 G\$ en 2016-2017, à 16,0 G\$ en 2017-2018 et à 17,8 G\$ en 2018-2019.

En 2015-2016, le gouvernement a réalisé 21,9 % de ses emprunts sur les marchés étrangers, soit :

- 1 100 millions d'euros (1 605 millions de dollars canadiens);
- 1 200 millions de dollars américains (1 596 millions de dollars canadiens);
- 205 millions de dollars australiens (207 millions de dollars canadiens).

Pour les emprunts réalisés en 2015-2016, 28,5 % avaient une échéance de moins de 10 ans, 44,4 % avaient une échéance de 10 ans et 27,1 % avaient une échéance de 30 ans et plus. Au 31 mars 2016, l'échéance moyenne de la dette devrait s'élever à 12 ans.

En 2015-2016, le gouvernement a effectué des emprunts par anticipation totalisant 7 584 M\$.

### COTES DE CRÉDIT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Agence de notation	Cote de crédit	Perspective
Moody's	Aa2	Stable
Standard & Poor's (S&P)	A+	Stable
DBRS	A (high)	Stable
Fitch	AA-	Négative
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AA+	Stable

### SOMMAIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DU QUÉBEC

Ce document est disponible sur le site Internet du Ministère.

[www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca)

Publié par le ministère des Finances :  
12, rue Saint-Louis  
Québec (Québec) G1R 5L3  
Téléphone : 418 691-2250  
Télécopieur : 418 646-0923  
Courriel : info@finances.gouv.qc.ca

**Finances**

**Québec** 